

Rabat-Salé-Témara

Nécessité d'une agglomération intégrée autour de la capitale

Pour développer un tissu urbain comprenant Rabat, Salé et Témara, la concertation entre les acteurs locaux et la mise en place du principe de la solidarité spatiale s'avèrent nécessaires. C'est en tout cas la vision de l'Agence urbaine de Rabat-Salé.

x **C**omment faire de Rabat et des deux cités voisines (Salé et Témara) une agglomération intégrée et complémentaire ? C'est l'un des grands soucis des acteurs locaux. Contacté par «le Matin», le directeur de l'Agence urbaine de Rabat-Salé, Khalid Ouaya, signale que le sujet est de la plus haute importance. Il explique que le devoir de l'AURS (Agence urbaine de Rabat-Salé), en tant qu'établissement fonctionnant comme un bureau d'études au service des collectivités locales, est de concevoir les plans les plus proches possibles de leurs ambitions et de répondre aux attentes de leurs populations et à leurs besoins en termes notamment d'équipements et d'infrastructures. Et ce, sans perdre de vue les exigences de développement futur urbain et humain dans un contexte de compétitivité spatiale accentuée par la mondialisation et la conjoncture économique nationale et internationale.

«Pour atteindre cet objectif d'agglomération intégrée et complémentaire, l'implication de tous les partenaires (autorité locale, les départements ministériels concernés et les représentants de la population de l'agglomération) dans toutes les



L'Agence urbaine prône la solidarité entre les partenaires locaux.

phases de planification a constitué la base de travail de l'AURS. L'Agence urbaine a en effet tenu bon nombre de réunions de concertation en la matière», dit-il.

Pour garantir une dynamique des plans d'aménagement en cours d'élaboration dans le cadre d'une vision prospective sur 30 ans, l'AURS s'est rapprochée de la Fondation Metropoli, la plus prestigieuse institution en matière d'urbanisme intelligent. L'Agence urbaine compte sur l'assistance technique de cette fondation dans le processus du façonnage de l'agglomération pour qu'elle réponde aux exigences du troisième millénaire en toute sérénité. Dans ce cadre, plusieurs projets sont tracés : mobilité urbaine, respect de la dimension environnementale dans l'urbanisme, garantie des équipements de proximité, aménagement des entrées des villes, valorisation du patrimoine architectural et paysager, création de pôle multimodale des transports, restructuration des quartiers défavorisés, valorisation des quartiers par des opérations de

rénovation urbaine... Par ailleurs, une «agglomération intégrée et complémentaire» suppose, selon l'Agence urbaine, une «solidarité entre les territoires constituant les villes de l'agglomération». Cette solidarité doit se manifester au niveau de la programmation des grands équipements qui y font défaut, la mise en place de l'infrastructure nécessaire, ainsi que la facilitation de la circulation entre les différents espaces. «L'AURS veille, dans le cadre des Plans d'aménagement unifiés, à ce que les fonctions des villes soient confirmées, affirmées, saillantes et complémentaires, que les équipements manquants soient prévus et réalisés au profit de la population de l'agglomération et que les voies d'accès rapide à ces équipements soient disponibles et aisées (réorganisation de la circulation et du transport, prolongement de ligne de tramway...). Et ce, en conformité avec le principe de solidarité spatiale où la dimension humaine constitue l'axe principal», note Khalid Ouaya. ■

J.G.